Pas·de·Calais
Le Département

Accusé de réception en préfecture 062-226200012-20240624-MSDR-02-2024-AR Date de télétransmission : 24/06/2024 Date de réception préfecture : 24/06/2024

Pôle ressources et accompagnement Mission suivi des dossiers réservés

### DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

## ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

## Arrêté n°02/2024 portant organisation des services départementaux

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 3221-3 ;

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 1<sup>er</sup> juillet 2021 portant élection de monsieur Jean-Claude Leroy en qualité de Président du Conseil départemental ;

Vu l'arrêté n°01/2024 en date du 29 février 2024 portant organisation des services départementaux;

Vu les avis émis par le comité social territorial lors de ses réunions des 16 février et 7 juin 2024 ;

Sur proposition de madame la Directrice générale des services ;

Le Président du Conseil départemental,

### ARRÊTE :

### Article 1:

Sous l'autorité du Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais, les services du Département sont organisés comme suit :

- le cabinet du Président du Conseil départemental ;
- l'inspection générale ;
- la direction générale des services.

# Article 2:

L'organisation du cabinet du Président du Conseil départemental est précisée par le titre I du présent arrêté.

L'organisation de l'inspection générale est précisée par le titre II du présent arrêté.

L'organisation de la direction générale des services est précisée par les titres III à VIII du présent arrêté.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Président du Conseil départemental dans les deux mois suivant sa notification ou son affichage et/ou publication électronique. Il peut également faire l'objet d'un recours contentieux ; auprès du tribunal administratif de Lille ; dans le même délai ; ou le cas échéant ; dans les deux mois suivant le rejet du recours gracieux.

# Titre I Le cabinet du Président du Conseil départemental

### Article 3:

Le cabinet est dirigé par le directeur de cabinet et est composé de la manière suivante :

- bureau des relations presse ;
- le chef de cabinet, qui a sous son autorité :
  - √ le service du protocole ;
  - √ le service sécurité ;
  - √ la cellule accueil;
  - √ le bureau des relations publiques ;
  - √ le bureau gestion des transports élus ;
- le bureau des interventions et des courriers du Président ;
- les chargés de mission.

# Titre II L'inspection générale

## Article 4:

L'inspection générale est placée sous l'autorité du Président du Conseil départemental.

# <u>Titre III La direction générale des services</u>

# Article 5:

La direction générale des services est constituée des entités suivantes :

- > direction de l'assemblée et des élus, organisée ainsi :
  - ✓ coordination d'appui aux élus :
  - √ coordination de l'assemblée départementale ;
- direction de la communication, organisée ainsi :
  - ✓ service conception rédaction ;
  - ✓ service création et réalisation, qui regroupe :
    - bureau hors média :
    - bureau des outils numériques ;
    - bureau de la création et de la réalisation graphique ;
  - ✓ bureau administratif et financier;
- direction du conseil et de la conduite du changement, organisée ainsi :
  - ✓ mission management des risques ;
- mission audit et contrôle internes :
- deux pôles fonctionnels: le pôle partenariats et ingénierie et le pôle ressources et accompagnement;
- trois pôles opérationnels: le pôle aménagement et développement territorial, le pôle réussites citoyennes et le pôle solidarités.

## Titre IV Le pôle partenariats et ingénierie

### Article 6:

Le pôle partenariats et ingénierie est constitué des entités suivantes :

- > secrétariat général du pôle partenariats et ingénierie, qui regroupe :
  - ✓ mission évaluation des politiques publiques et prospective ;
  - ✓ mission observatoire départemental et SIG ;
  - ✓ mission pilotage administratif et budgétaire :
  - ✓ mission pilotage FSE et projets ;
- direction accompagnement des territoires, qui regroupe :
  - ✓ chef de projet mécénat ;
  - ✓ mission ingénierie;
  - ✓ mission politiques publiques partenariales et prospective ;
- mission Canal Seine Nord Europe;
- mission coopération européenne et internationale ;
- mission développement de l'information et de l'ingénierie documentaire, organisée ainsi:
  - ✓ service des ressources documentaires et des publics ;
  - ✓ service développement du numérique et prestations électroniques ;
  - ✓ bureau du suivi des acquisitions et des collections;
- mission économie sociale et solidaire.

### Titre V Le pôle ressources et accompagnement

## Article 7:

Le pôle ressources et accompagnement est constitué des entités suivantes :

- > secrétariat général du pôle ressources et accompagnement, organisé ainsi :
  - mission communication interne :
  - ✓ mission d'appui et des projets transversaux;
  - ✓ mission administration des logiciels ressources humaines et commande publique ;
  - ✓ mission administration du logiciel financier;
  - ✓ mission pilotage et suivi des interventions;
  - mission relations aux usagers et aux citoyens ;
- mission déontologie ;
- mission suivi des dossiers réservés ;
- direction des achats et de la commande publique, organisée ainsi :
  - ✓ service support administratif et budgétaire, qui regroupe :
    - bureau de la gestion des achats :
  - service de la commande publique pôle aménagement et développement territorial, qui regroupe :
    - bureau de la commande publique zone littorale ;
    - bureau de la commande publique zone centre ;
  - ✓ service de la commande publique autres pôles ;

- direction des moyens généraux, organisée ainsi :
  - ✓ service de la gestion des transports et du parc des véhicules, qui regroupe :
    - bureau de l'organisation des transports ;
    - bureau de l'atelier du garage départemental ;
  - ✓ service des moyens logistiques, qui regroupe :
    - bureau du courrier départemental ;
    - bureau de l'imprimerie départementale ;
  - ✓ service du restaurant administratif (budget annexe);
  - ✓ service accueil et orientation :
  - ✓ service de la vie quotidienne ;
  - mission innovation propreté;
- direction de l'accompagnement juridique, organisée ainsi :
  - ✓ équipe pôle ressources et accompagnement pôle réussites citoyennes ;
  - ✓ équipe pôle aménagement et développement territorial pôle partenariats et ingénierie ;
  - ✓ équipe pôle solidarités ;
- direction des finances, organisée ainsi :
  - ✓ service de la préparation budgétaire et de la gestion de la dette ;
  - ✓ service exécution budgétaire, qui regroupe :
    - bureau recettes;
    - bureau fiabilité des comptes ;
    - centre facturier :
  - ✓ service suivi des établissements publics et organismes associés ;
  - ✓ unité déconcentrée finances du pôle solidarités, qui regroupe :
    - bureau du budget et de la comptabilité de l'autonomie et de la santé :
      - section prestations d'aides à domicile personnes âgées :
      - section prestations d'hébergement personnes âgées et personnes handicapées ;
      - section prestations d'aides à domicile personnes handicapées ;
    - bureau du budget et de la comptabilité de l'enfance famille et de l'insertion :
      - section comptabilité enfance famille ;
      - section comptabilité insertion professionnelle ;
      - section comptabilité action sociale :
  - ✓ unité déconcentrée finances du pôle aménagement et développement territorial, qui regroupe :
    - section aménagement et mobilités ;
    - section patrimoine immobilier;
  - ✓ unité déconcentrée finances autres domaines ;
- direction des ressources humaines, organisée ainsi :
  - mission du dialogue social ;
  - ✓ direction adjointe développement RH, qui regroupe :
    - mission accompagnement des transitions professionnelles ;
    - mission transformation managériale et développement des compétences ;
    - service recrutement mobilité formation pôle solidarités pôle partenariats et ingénierie;
    - service recrutement mobilité formation pôle aménagement et développement territorial, pôle réussites citoyennes, pôle ressources et accompagnement - autres directions ;
    - service santé au travail, handicap et maintien à l'emploi ;
    - service prévention des risques professionnels et des RPS ;
  - √ direction adjointe pilotage et administration RH, qui regroupe :
    - service gestion administrative et rémunération ;
    - service carrière, temps de travail et conseil juridique, qui comprend :
      - mission carrière, retraite, droits et obligations :
      - mission gestion des temps de travail;

- mission gestion de la maladie, des accidents et de la protection sociale ;
- service pilotage des ressources, qui comprend :
  - mission pilotage budgétaire et financier ;
  - mission pilotage des effectifs et des données sociales ;
- direction des services numériques, organisée ainsi :
  - ✓ cellule d'appui administrative, budgétaire, comptable et référentiel SI;
  - ✓ service sécurité, urbanisation et valorisation des données ;
  - ✓ service accompagnement au développement numérique ;
  - service d'assistance de proximité et numérique éducatif, qui regroupe :
    - bureau support aux services numériques et assistance aux élus ;
    - bureau ingénierie et maintenance du poste de travail ;
    - bureau téléphonie services départementaux et collèges ;
  - ✓ service architecture systèmes et réseaux numériques, qui regroupe :
    - bureau intégration logiciels et exploitation ;
  - ✓ service solutions numériques, qui regroupe :
    - bureau centre de service SI Social.

# Titre VI Le pôle aménagement et développement territorial

### Article 8:

Le pôle aménagement et développement territorial est constitué des entités suivantes :

- > secrétariat général du pôle aménagement et développement territorial, organisé ainsi :
  - √ direction adjointe du secrétariat général du pôle aménagement et développement territorial;
  - ✓ service de la valorisation de la propriété départementale, qui regroupe :
    - bureau foncier :
    - bureau de la conservation du domaine public ;
  - √ service du pilotage, qui regroupe :
    - bureau conseil juridique ;
    - bureau de la maîtrise des processus ;
  - √ mission ressources humaines :
  - ✓ mission port d'Etaples ;
- direction opération Grand Site de France, organisée ainsi :
  - ✓ mission Grand Site des Deux-Caps;
  - √ maison du Site des Deux-Caps;
- laboratoire départemental d'analyses (budget annexe), qui a rang de direction, organisé ainsi :
  - √ service administratif et financier :
  - √ service de la santé animale ;
  - √ service de la microbiologie, prélèvement ;
  - √ service de la chimie ;
- direction de la mobilité et du réseau routier, organisée ainsi :
  - √ direction adjointe de la mobilité et du réseau routier ;
  - ✓ service du pilotage et de la programmation, qui regroupe :
    - bureau des achats ;
    - bureau du budget routier ;
  - √ service des ouvrages d'art, qui regroupe :
    - bureau de la maintenance des ouvrages d'art ;
    - bureau des ouvrages d'art neufs ;
  - √ service mobilité et maîtrise d'ouvrage, qui regroupe :
    - bureau des politiques de mobilité ;
    - bureau d'appui à la maîtrise d'ouvrage ;

- ✓ service études et travaux, qui regroupe :
  - bureau des méthodes ;
- ✓ service de l'exploitation et de la sécurité routière, qui regroupe :
  - bureau de la sécurité routière et des équipements ;
  - bureau de l'exploitation ;
- ✓ service de la maintenance et ressources du réseau routier, qui regroupe :
  - bureau du patrimoine routier ;
  - bureau du matériel :
    - atelier Arras :
      - équipe de maintenance 1 ;
      - équipe de maintenance 2 ;
    - magasin Arras ;
    - atelier Saint Martin Boulogne;
  - bureau des activités en régie :
    - unité travaux groupe Nord ;
    - unité travaux groupe Sud ;
    - unité équipements de la route ;
    - unité travaux de réparation de la route ;
- > direction de l'immobilier, organisée ainsi :
  - √ direction adjointe de l'immobilier, qui regroupe :
    - bureau finances gestion ;
    - cellule amiante;
  - ✓ service immobilier départemental, qui regroupe :
    - cellule gestion immobilier;
    - cellule administration contrats;
  - ✓ service innovation énergie, qui regroupe :
    - bureau exploitation sécurité et technique du siège :
      - cellule sécurité ;
  - ✓ service études et programmes, qui regroupe :
    - bureau bâtiments ;
    - bureau collèges ;
  - √ service grands travaux ;
  - ✓ service maintenance du patrimoine, qui regroupe :
    - bureau soutien expertise aux territoires ;
    - bureau maintenance des bâtiments :
      - atelier siège ;
      - centre de maintenance des bâtiments de Saint-Augustin ;
      - centre de maintenance des bâtiments de Saint-Etienne-au-Mont ;
      - centre de maintenance des bâtiments de Dainville ;
      - centre de maintenance des bâtiments d'Houdain ;
- direction du développement, de l'aménagement et de l'environnement, organisée ainsi :
  - √ direction adjointe du développement, de l'aménagement et de l'environnement ;
  - √ mission attractivité tourisme ;
  - √ service préservation des ressources et du climat ;
  - √ service aménagement, espaces naturels et itinérance ;
  - √ service développement territorial.

Au nombre de sept, les maisons du Département aménagement et développement territorial se répartissent sur le territoire géographique départemental, comme suit :

- > maison du Département aménagement et développement territorial de l'arrageois, organisée ainsi :
  - √ unité routes et mobilités ;
  - ✓ unité immobilier ;

- √ unité aménagement et animation territoriale ;
- √ unité études et ressources :
- maison du Département aménagement et développement territorial de l'artois, organisée ainsi :
  - √ unité routes et mobilités ;
  - √ unité immobilier ;
  - ✓ unité aménagement et animation territoriale :
  - ✓ unité études et ressources :
- maison du Département aménagement et développement territorial de l'audomarois, organisée ainsi :
  - ✓ unité routes et mobilités ;
  - ✓ unité immobilier :
  - ✓ unité aménagement et animation territoriale :
  - ✓ unité études et ressources :
- maison du Département aménagement et développement territorial du boulonnais, organisée ainsi :
  - ✓ unité routes et mobilités ;
  - √ unité immobilier ;
  - √ unité aménagement et animation territoriale ;
  - √ unité études et ressources ;
- maison du Département aménagement et développement territorial du calaisis, organisée ainsi :
  - √ unité routes et mobilités ;
  - ✓ unité immobilier :
  - ✓ unité aménagement et animation territoriale ;
  - √ unité études et ressources ;
- maison du Département aménagement et développement territorial de Lens-Hénin, organisée ainsi :
  - √ unité routes et mobilités ;
  - ✓ unité immobilier ;
  - √ unité aménagement et animation territoriale ;
  - √ unité études et ressources ;
- maison du Département aménagement et développement territorial du montreuilloisternois, organisée ainsi :
  - ✓ unité routes et mobilités :
  - ✓ unité immobilier ;
  - ✓ unité aménagement et animation territoriale ;
  - √ unité études et ressources.

#### Titre VII Le pôle réussites citoyennes

#### Article 9:

Le pôle réussites citoyennes est constitué des entités suivantes :

- secrétariat général du pôle réussites citoyennes ;
- mission jeunesse et citoyenneté ;
- > direction de l'éducation et des collèges, organisée ainsi :

- √ chargés de mission éducation ;
- √ service administratif et financier;
- √ service accompagnement des métiers, qui regroupe :
  - bureau gestion et adaptation des effectifs ;
  - bureau cadre de vie professionnelle ;
  - mission proximité et accompagnement des équipes ;
- √ service restauration scolaire :
- ✓ service réussites éducatives et prospectives, qui regroupe :
  - bureau prospectives et équipements numériques ;
  - bureau animation éducative et partenariats ;
- > direction des sports, organisée ainsi :
  - ✓ service ressource administratif financier, qui regroupe :
    - cellule surveillance et entretien maison des sports ;
  - √ service partenariats et pratiques sportives ;
- direction des affaires culturelles, organisée ainsi :
  - ✓ bureau administratif et financier ;
  - √ direction adjointe du développement culturel et du patrimoine, qui regroupe :
    - service du développement culturel ;
    - service du patrimoine et des biens culturels ;
  - √ direction adjointe de la lecture publique, qui regroupe :
    - médiathèque départementale site de Dainville ;
      - médiathèque départementale site de Lillers ;
      - médiathèque départementale site de Wimereux ;
- > direction de l'archéologie, organisée ainsi :
  - √ service d'archéologie préventive ;
  - ✓ service de la conservation et des publics ;
- direction des archives départementales, organisée ainsi :
  - √ cellule d'appui;
  - √ service des archives contemporaines;
  - √ service des classements et de la conservation ;
  - √ service des publics ;
  - √ mission projets transversaux;
  - √ service des technologies de l'information et de la communication ;
- direction du château d'Hardelot et de l'événementiel, organisée ainsi :
  - √ service des publics
  - ✓ direction adjointe de l'événementiel, qui regroupe :
    - service technique événementiel ;
    - service études et conceptions ;
  - ✓ direction adjointe du château d'Hardelot centre culturel de l'entente cordiale, qui regroupe:
    - service administratif et financier gestion du site ;
    - service spectacle vivant ;
    - service conservation et valorisation du patrimoine

### Titre VIII Le pôle solidarités

## Article 10:

Le pôle solidarités est constitué des entités suivantes :

- > secrétariat général du pôle solidarités, organisé ainsi :
  - ✓ secrétariat général adjoint du pôle solidarités, organisé ainsi :

- mission de soutien et d'accompagnement des professionnels du pôle ;
- mission du pilotage des ressources ;
- ✓ mission appui aux politiques de solidarité;
- ✓ mission pilotage administratif et financier ;
- ✓ mission de pilotage du système d'information social;

## > direction de l'autonomie et de la santé, organisée ainsi :

- ✓ service des dynamiques territoriales et stratégies, qui regroupe :
  - mission dynamiques territoriales;
  - mission stratégies autonomie;
- √ service de l'aide sociale, qui regroupe :
  - section domicile ;
  - section établissement terre ;
  - section établissement mer :
  - section d'appui ;
  - section réglementation ;
- √ service de coordination et d'appui autonomie ;
- √ service de la qualité et des financements, qui regroupe :
  - bureau des financements des établissements sociaux et médico-sociaux personnes âgées / personnes handicapées ;
  - bureau de la qualité ;
- ✓ service santé publique et prévention, qui regroupe :
  - mission prévention, appui et expertise ;
  - mission santé :

# > direction des politiques d'inclusion durable, organisée ainsi:

- service RSA, coordination et pilotage budgétaire :
  - mission allocation contrôle;
  - mission de pilotage du RSA et inclusion des jeunes ;
- ✓ service insertion et emploi, qui regroupe:
  - mission pilotage des dispositifs d'insertion ;
  - mission insertion par l'emploi ;
- ✓ service des politiques sociales du logement et de l'habitat, qui regroupe:
  - mission accompagnement au logement autonome ;
  - mission des dynamiques logement-habitat ;

## direction de l'enfance et de la famille, organisée ainsi :

- ✓ mission conseillers techniques inspecteurs ASE;
- ✓ service évaluation et régulation, qui regroupe :
  - bureau cellule recueil informations préoccupantes ;
  - bureau soutien des accueils immédiats et des parcours spécifiques ;
  - mission transport et dispositifs spécifiques ;
- ✓ service départemental de la coordination des politiques enfance et famille, qui regroupe :
  - bureau observation et pilotage des dispositifs ;
- ✓ service départemental de l'adoption et accès aux origines, qui regroupe :
  - mission pilotage et accompagnement des projets de vie ;
  - bureau agréments et adoption internationale et nationale ;
  - bureau de l'accès aux origines ;
- service départemental de protection maternelle et infantile, qui regroupe :
  - \* service départemental adjoint de protection maternelle et infantile :
    - bureau coordination appui et accueils collectifs ;
    - mission prévention petite enfance ;
    - bureau agrément et accueil du jeune enfant :
      - \* mission évaluation agrément assistants familiaux :
  - mission prévention maternité et parentalité ;
  - mission centre de santé sexuelle :

- antenne territoriale du centre de santé sexuelle de l'arrageois ;
- antenne territoriale du centre de santé sexuelle de l'artois ;
- antenne territoriale du centre de santé sexuelle de l'audomarois :
- antenne territoriale du centre de santé sexuelle du boulonnais ;
- antenne territoriale du centre de santé sexuelle du calaisis ;
- antenne territoriale du centre de santé sexuelle de Lens-Liévin ;
- antenne territoriale du centre de santé sexuelle d'Hénin-Carvin :
- antenne territoriale du centre de santé sexuelle du montreuillois :
- antenne territoriale du centre de santé sexuelle du ternois ;
- ✓ service départemental de l'accueil familial, qui regroupe :
  - bureau recrutement et formation des assistants familiaux :
  - bureau gestion de carrière des assistants familiaux :
- √ service départemental des établissements et services médico-sociaux, qui regroupe :
  - mission d'appui, qualité et inspection ;
- ✓ service départemental mineurs non accompagnés, qui regroupe :
  - mission suivi du parcours des mineurs non accompagnés ;
  - mission appui et expertise.

Au nombre de neuf, les maisons du Département solidarité se répartissent sur le territoire géographique départemental, comme suit et se composent de la manière suivante :

# > maison du département solidarité de l'arrageois, organisée ainsi :

- ✓ service local inclusion sociale et logement;
- ✓ maison de l'autonomie de l'arrageois, qui regroupe :
  - mission évaluation ;
  - mission soutien à l'autonomie;
- √ service territorial de protection maternelle et infantile de l'arrageois;
- √ secteur aide sociale à l'enfance de l'arrageois ;
- √ service local allocation insertion de l'arrageois;
- √ service local de l'accueil familial de l'arrageois;

### Site d'Arras Nord / Bapaume :

- service social départemental d'Arras Nord / Bapaume :
- service enfance famille d'Arras Nord / Bapaume ;
- service local de protection maternelle et infantile d'Arras Nord / Bapaume ;

#### Site d'Arras Sud:

- service social départemental d'Arras Sud ;
- service enfance famille d'Arras Sud :
  - équipe territoriale de prévention de l'arrageois ;
- service local de protection maternelle et infantile d'Arras Sud ;

### maison du département solidarité de l'artois, organisée ainsi :

- ✓ service local inclusion sociale et logement;
- ✓ maison de l'autonomie de l'artois, qui regroupe :
  - mission évaluation :
  - mission soutien à l'autonomie :
- ✓ secteur aide sociale à l'enfance du béthunois ;
- ✓ secteur aide sociale à l'enfance du bruyaisis ;
- ✓ service local allocation insertion de l'artois :
- ✓ service territorial de protection maternelle et infantile de l'artois :
- ✓ service local de l'accueil familial de l'artois :

### Site de Béthune :

- service social départemental de Béthune ;
- service enfance famille de Béthune ;

- service local de protection maternelle et infantile de Béthune ;

## Site de Bruay la Buissière :

- service social départemental de Bruay la Buissière ;
- service enfance famille de Bruay la Buissière ;
- service local de protection maternelle et infantile de Bruay la Buissière ;

#### Site de Lillers :

- service social départemental de Lillers ;
- service enfance famille de Lillers ;
- service local de protection maternelle et infantile de Lillers ;

### Site de Noeux les Mines :

- service social départemental de Noeux les Mines ;
- service enfance famille de Noeux les Mines :
  - o équipe territoriale de prévention de l'artois ;
- service local de protection maternelle et infantile de Noeux les Mines ;

# maison du département solidarité de l'audomarois, organisée ainsi :

- √ service local inclusion sociale et logement ;
- √ secteur aide sociale à l'enfance de l'audomarois :
- √ service local allocation insertion de l'audomarois ;
- ✓ service territorial de protection maternelle et infantile de l'audomarois ;
- ✓ maison de l'autonomie de l'audomarois, qui regroupe :
  - mission évaluation :
  - mission soutien à l'autonomie ;
- √ service local de l'accueil familial de l'audomarois :

### Site d'Arques :

- service social départemental d'Arques ;
- service enfance famille d'Arques :
  - o équipe territoriale de prévention de l'audomarois ;
- service local de protection maternelle et infantile d'Argues ;

### Site de Saint Omer :

- service social départemental de Saint Omer ;
- service enfance famille de Saint Omer ;
- service local de protection maternelle et infantile de Saint Omer;
- maison des adolescents du littoral site de l'audomarois ;

### maison du département solidarité du boulonnais, organisée ainsi :

- √ service local inclusion sociale et logement ;
- ✓ secteur aide sociale à l'enfance du boulonnais ;
- ✓ service local allocation insertion du boulonnais ;
- ✓ service territorial de protection maternelle et infantile du boulonnais :
- ✓ maison de l'autonomie du boulonnais, qui regroupe :
  - mission évaluation :
  - mission soutien à l'autonomie ;
- ✓ service local de l'accueil familial du boulonnais ;

# Site de Boulogne sur Mer :

- service social départemental de Boulogne sur Mer ;
- service enfance famille de Boulogne sur Mer :
  - o équipe territoriale de prévention du boulonnais ;
- service local de protection maternelle et infantile de Boulogne sur Mer ;

### Site de Saint Martin Boulogne :

- service social départemental de Saint Martin Boulogne ;
- service enfance famille de Saint Martin Boulogne ;
- service local de protection maternelle et infantile de Saint Martin Boulogne ;

#### Site d'Outreau:

- service social départemental d'Outreau ;
- service enfance famille d'Outreau :
- service local de protection maternelle et infantile d'Outreau ;
- maison des adolescents du littoral site du boulonnais ;

## > maison du département solidarité du calaisis, organisée ainsi :

- √ service local inclusion sociale et logement ;
- ✓ maison de l'autonomie du calaisis, qui regroupe :
  - mission évaluation ;
  - mission soutien à l'autonomie ;
- ✓ secteur aide sociale à l'enfance du calaisis :
- √ service local allocation insertion du calaisis;
- ✓ service territorial de protection maternelle et infantile du calaisis :
- √ service local de l'accueil familial du calaisis ;

#### Site de Calais 1:

- service social départemental de Calais 1 ;
- service enfance famille de Calais 1 :
  - o équipe territoriale de prévention du calaisis :
- service local de protection maternelle et infantile de Calais 1;

#### Site de Calais 2:

- service social départemental de Calais 2 ;
- service enfance famille de Calais 2;
- service local de protection maternelle et infantile de Calais 2 ;

# > maison du département solidarité d'Hénin - Carvin, organisée ainsi :

- √ service local inclusion sociale et logement ;
- ✓ secteur aide sociale à l'enfance d'Hénin-Carvin ;
- ✓ service local allocation insertion d'Hénin-Carvin;
- ✓ service territorial de protection maternelle et infantile d'Hénin Carvin ;
- ✓ maison de l'autonomie de Lens-Hénin, qui regroupe :
  - antenne maison de l'autonomie d'Hénin Carvin :
    - mission évaluation :
  - antenne maison de l'autonomie de Lens Liévin :
  - mission évaluation :
  - mission soutien à l'autonomie ;
- √ service local de l'accueil familial d'Hénin Carvin ;

#### Site de Carvin :

- service social départemental de Carvin ;
- service enfance famille de Carvin :
  - o équipe territoriale de prévention d'Hénin Carvin ;
- service local de protection maternelle et infantile de Carvin ;

#### Site d'Hénin Beaumont :

- service social départemental d'Hénin Beaumont ;
- service enfance famille d'Hénin Beaumont :
- service local de protection maternelle et infantile d'Hénin Beaumont ;
- maison des adolescents de l'artois ;

# > maison du département solidarité de Lens - Liévin, organisée ainsi :

- √ service local inclusion sociale et logement ;
- ✓ service local allocation insertion de Lens-Liévin :
- √ secteur aide sociale à l'enfance de Lens Liévin ;
- √ service territorial de protection maternelle et infantile de Lens Liévin ;
- √ service local de l'accueil familial de Lens Liévin ;

#### Site d'Avion :

- service social départemental d'Avion ;
- service enfance famille d'Avion ;
- service local de protection maternelle et infantile d'Avion ;

## Site de Bully les Mines :

- service social départemental de Bully les Mines ;
- service enfance famille de Bully les Mines ;
- service local de protection maternelle et infantile de Bully les Mines ;

#### Site de Lens 1:

- service social départemental de Lens 1 ;
- service enfance famille de Lens 1 ;
- service local de protection maternelle et infantile de Lens 1 ;

#### Site de Lens 2 :

- service social départemental de Lens 2 ;
- service enfance famille de Lens 2 ;
- service local de protection maternelle et infantile de Lens 2 ;

#### Site de Liévin :

- service social départemental de Liévin ;
- service enfance famille de Liévin:
  - équipe territoriale de prévention de Lens Liévin ;
- service local de protection maternelle et infantile de Liévin ;

## > maison du département solidarité du montreuillois, organisée ainsi :

- ✓ service local inclusion sociale et logement;
- ✓ maison de l'autonomie du montreuillois, qui regroupe:
  - mission évaluation ;
  - mission soutien à l'autonomie;
- ✓ secteur aide sociale à l'enfance du montreuillois et du ternois ;
- √ service local allocation insertion du montreuillois ;
- ✓ service territorial de protection maternelle et infantile du montreuillois ;
- ✓ service local de l'accueil familial du montreuillois et du ternois ;

#### Site de Marconne :

- service social départemental de Marconne ;
- service enfance famille de Marconne ;
- service local de protection maternelle et infantile de Marconne ;

### Site de Berck:

- service social départemental de Berck ;
- service enfance famille de Berck;
- service local de protection maternelle et infantile de Berck ;

### Site d'Etaples:

- service social départemental d'Etaples ;
- service enfance famille d'Etaples ;

- service local de protection maternelle et infantile d'Etaples ;
- maison du département solidarité du ternois, organisée ainsi :
  - √ service local inclusion sociale et logement;
  - ✓ maison de l'autonomie du ternois, qui regroupe :
    - mission évaluation ;
    - mission soutien à l'autonomie ;
  - √ service local allocation insertion du ternois;
  - ✓ service territorial de protection maternelle et infantile du ternois ;

### Site de Saint Pol sur Ternoise :

- service social départemental du ternois ;
- service enfance famille du ternois :
  - o équipe territoriale de prévention du montreuillois et du ternois ;
- service local de protection maternelle et infantile de Saint Pol sur Ternoise.

## Titre IX Dispositions générales

### Article 11:

L'arrêté n°01/2024 en date du 29 février 2024 portant organisation des services départementaux est abrogé à compter de la date d'entrée en vigueur du présent arrêté.

La date d'entrée en vigueur du présent arrêté est fixée au 1er juillet 2024.

Arras, le 24 juin 2024

Le Président du Conseil départemental,

lean-Claude IFROY

Transmis à:

Monsieur le Préfet (contrôle de légalité)